

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 22 (1976)

Heft: 5

Rubrik: L'actualité politique helvétique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'actualité politique helvétique

par René Bovey

Votations fédérales du 21 mars DU POIDS DES « NON »

Est-ce mauvaise humeur, est-ce raison ? Le peuple suisse et les cantons — quand ils étaient concernés — ont rejeté massivement tout ce qu'on proposait à leur appréciation. Les citoyennes et citoyens n'ont guère fait montre d'enthousiasme pour se rendre aux urnes. Ce premier dimanche de printemps invitait davantage à la balade qu'à l'accomplissement du devoir civique. C'est une contingence à laquelle il ne faut pas accorder trop d'importance. Elle n'en reste pas moins significative.

L'initiative syndicale sur la participation reçoit un camouflet. En dépit de la propagande effrénée des derniers jours, des derniers mois, de la démagogie argumentaire, des menaces voilées, la Suisse ne veut pas du chambardement de son ordre social et économique. Elle n'est pas mûre pour la « démocratisation de l'économie » qui, en fait, aurait correspondu à la socialisation — voire à la communisation — du pays et à la négation de la propriété privée.

L'initiative procédaient de vues de l'esprit, de théories de sociologues, d'ambitions de baillis syndicaux ayant en quelque sorte perdu les pédales, ou en tout cas le contact avec leurs troupes. En tirera-t-on la leçon dans les milieux syndicalistes de toutes tendances et dans ceux de la gauche et extrême-gauche politiques ? Il n'y paraît pas. On devra pourtant reconnaître que la cogestion sans la co-responsabilité est une illusion. Et l'on reconnaîtra aussi que la participation ainsi conçue n'est pas une panacée économique et ne

contribue guère à remplir les carnets de commandes.

Le contre-projet des Chambres fédérales est aussi rejeté. C'est le triomphe des « neinsager », mais un triomphe à courte portée. Le besoin de participation est en effet réel et profond, mais dans le cadre de l'entreprise, « à la taille de l'homme » et dans la mesure du possible. Co-gérer n'est simplement pas possible, et surtout pas avec l'ingérence de secrétaires syndicaux qui n'apportent ni travail ni capital, et qui se défileraient devant les responsabilités personnelles.

Mais le double « non » n'a pas résolu le problème. Il continue à se poser et reviendra devant le peuple et les cantons. Un malin syndical l'a immédiatement remis en jeu en déposant une initiative personnelle et parlementaire, qui reproduit tout simplement le projet élaboré en son temps par le Conseil fédéral. L'imagination manque à ce conseiller national, mais non point l'ambition politique personnelle...

Echec cuisant pour l'initiative fiscale aberrante et démagogique de l'Alliance des indépendants. Elle promettait beaucoup et n'aurait pas tenu grand chose parce qu'elle était pratiquement inapplicable. Elle ne visait donc qu'un but de propagande politique, et davantage encore un but de propagande commerciale.

Là encore, sera-t-il une leçon ? Probablement pas. Les milieux proches de la Migros continueront volontairement à confondre la politique et le commerce, comme le font d'autres entreprises à succursales multiples et à gros débit. Cette confusion des genres est déplorable dans notre pays à régime de démocratie semi-

directe. Ce n'est pas par le biais d'initiatives de ce calibre que nous sortirons de la crise économique et que nous résoudrons les problèmes financiers de la Confédération. En vérité, il est grand temps de réformer les mœurs politiques et les normes permettant le dépôt d'initiatives abusivement dénommées « populaires ».

Où est la « popularité » de l'initiative sur la participation ? Où est la « popularité » de l'initiative fiscale de l'Alliance des indépendants ? Le peuple est las des appels qu'on lui lance et auxquels il n'a plus aucune envie de répondre. La preuve en soit la minable participation au scrutin. (cps)

La situation conjoncturelle

Dans la vie d'une nation, il y a les théories sociales, les thèses économiques, les opinions politiques. Et puis, il y a la réalité terre-à-terre, les chiffres, les faits. Participation ou pas, à quelque niveau que ce soit, ça ne remplit pas les carnets de commandes des entreprises, ni le panier de la ménagère. Il faut se souvenir que la politique est par excellence l'art du possible, surtout dans un pays qui, comme la Suisse, ne possède guère de richesses naturelles exploitables et vit essentiellement de son travail et de l'exportation des produits de son industrie. D'où l'importance de ce que les économistes appellent la « conjoncture ». Comment se présente-t-elle ?

De tous les pays du monde occidental, c'est la Suisse qui — à la fin de l'année dernière — enregistrait le taux de renchérissement le plus bas (3,4 %), mais aussi le plus fort recul du produit national brut (— 7 %).

L'on en a déduit, entre autres, que la politique conjoncturelle de la Suisse avait été orientée dans une mesure excessive vers le bas, au cours des années passées. Savoir si cela correspond aux faits, seule l'histoire nous le dira. Pour ce qui est du court terme, il suffit de mentionner qu'après une période d'assouplissement, les restrictions ont été abandonnées depuis un an ; quant au Gouvernement fédéral, avec son programme d'investissements et la Banque nationale, avec sa décision d'augmenter la masse monétaire, ils ont modifié très tôt le cap de leur politique conjoncturelle. En revanche, il n'a pas été possible de modifier le climat psychologique, notamment de surmonter rapidement le choc stérilisateur qu'a provoqué la récession qui s'est manifestée simultanément dans tous les pays du monde, pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale. L'on n'a pas réussi non plus à adapter le volume considérable des stocks au rétrécissement des débouchés, comme cela aurait été nécessaire pour pouvoir maintenir l'emploi à son niveau optimal.

Résistance supérieure des exportations

L'on ne peut manquer d'être surpris, au premier abord, par le fait que les diverses analyses conjoncturelles attribuent essentiellement la récession au ralentissement de la demande étrangère, alors que l'exportation des produits suisses a pourtant bien résisté dans l'ensemble. Il ressort des données et des calculs communiqués par la Direction fédérale des douanes que les exportations de marchandises suisses effectuées l'année dernière ont baissé par rapport à 1974 de 5,4 % en valeur nominale et de 8,2 % en valeur réelle, (compte-tenu des modifications intervenues au niveau des prix).

Si l'on considère séparément les différentes catégories de biens exportés, l'on s'aperçoit que l'exportation de biens d'investissements a augmenté de 6,6 % en valeur nominale et baissé, en revanche, de 2 % en valeur réelle. L'exportation de biens de consommation a baissé de 7,2 % en valeur nominale et de 10,4 % en valeur réelle.

Il n'apparaît pas, au premier abord, que les baisses intervenues dans le secteur industriel aient été de nature à entraîner une telle récession. Tou-

tefois, l'apparence est trompeuse, du moins en partie. La résistance relativement forte manifestée du côté des exportations provient, du moins pour une bonne part, du fait qu'elles consistaient en l'exécution de commandes passées avant le début de la récession. Le chef d'entreprise ne peut cependant pas fonder sa politique d'entreprise sur des commandes qui ont été exécutées ; il doit bien plutôt agir en fonction des commandes en cours et des prévisions de commandes nouvelles. Ces deux facteurs décisifs étaient et sont encore en recul dans l'ensemble.

Cela se répercute d'ailleurs avec évidence au niveau des importations. Alors que par rapport à l'année précédente, les importations ont subi dans leur ensemble, en 1975, une baisse totale de 20,2 % en valeur nominale et de 17,2 % en valeur réelle, les importations de matières premières et de produits semi-fabriqués ont, de leur côté, accusé une diminution de 27 % en valeur nominale et de 21,6 % en valeur réelle. Cette évolution est révélatrice de la très grande prudence adoptée par les chefs d'entreprise sur la base de l'évolution des rentrées de commandes. Les programmes d'investissements des pouvoirs publics, axés sur l'économie intérieure, ne permettent guère sinon pas du tout de stimuler ces dernières, d'autant moins que l'effet multiplicateur de telles mesures est faible.

En revanche, l'on pourrait fonder plus d'espoir sur une baisse du cours du franc suisse, comparativement aux principales devises étrangères ; toutefois, les autorités monétaires n'ont pas réussi, en dépit des interventions massives qu'elles ont pratiquées à certains moments, à réaliser cette condition préalable à une reprise. Il n'est en effet pas si facile de contrer

HOTEL DES SOURCES *** VITTEL — Tél. (29) 08.14.76 MM. Th & Rob. SCHWARZ Propriétaire-Directeur 100 chambres tout confort Restaurant réputé Bonne cave - Garage - Parking INTER HOTEL Chaîne Hôtelière de tourisme et d'affaires.

les mécanismes du marché, tout particulièrement dans le secteur des cours de change et lorsqu'il s'agit d'un pays aussi petit que la Suisse dans le contexte de l'économie mondiale.

Vivre avec ses soucis

C'est assez dire que la Suisse doit s'habituer à vivre avec des soucis nouveaux, dont le cours élevé du franc suisse n'est pas le mineur. Il s'y ajoute un chômage grandissant, qui demeure tout de même assez sectoriel. Nous donnons encore l'hospitalité à une très nombreuse main-d'œuvre étrangère, en dépit des départs et de l'interruption des entrées d'ouvriers saisonniers. Il existe une marge sur le marché du travail, mais l'Helvète doit avoir le courage de se recycler professionnellement, de changer éventuellement de domicile, de passer de l'état de « col blanc » à celui de « col bleu ». Ce n'est tout de même pas facile après avoir vécu vingt-cinq bonnes années de vaches grasses...

René Bovey

**IMPRIMERIE
TSCHUMI-TAUPIN**



24, RUE DE DAMMARIE
77000 MELUN

439-37-07

LA QUALITÉ SUISSE



**TYPOGRAPHIE
OFFSET
THERMOGRAVURE**

Toute une gamme de machines modernes au service des Administrations-Commerces-Industries PUBLICITÉ